COMMUNE de BERNAVILLE

Mai 2025

Bulletin municipal

Sommaire

2 Edito
4 Cadre de vie
6 Jeunesse
8 Patrimoine local
10 Sécurité
14 Services publics
19 Activité économique
20 Logement
21 Action sociale
22 Vie associative
23 Les évènements 2024
25 Résidence autonomie « Les Nacres »
26 Autres travaux 2024
28 Zoom sur la salle des loisirs
30 Les finances communales
34 Projets 2025
38 A vos agendas !!
40 Informations diverses

Directrice de la publication : Christelle LECLERCQ

Comité de rédaction : Valérie BOULANGER, Valérie PARMENTIER

Photographies : Séverine HENRIETTE, Valérie BOULANGER

Mairie de Bernaville
16 rue du Général Jean Crépin
80370 BERNAVILLE
Tél : 03.22.32.77.25
E-mail : mairie@bernaville.fr

Édito

C'est un réel plaisir de vous retrouver au travers de ce bulletin municipal. Plaisir d'autant plus grand que nous n'avons pu nous rencontrer, en janvier dernier, dans la Salle des loisirs rénovée, afin de vous présenter mes vœux pour la nouvelle année. Je vous en ai expliqué les motifs par le biais du courrier que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres et je pense que vous en avez compris les raisons. Ce bulletin sera donc le support pour vous donner des nouvelles de notre commune.

Bernaville se porte plutôt bien. Bernaville se modernise, s'embellit, se procure les moyens pour donner à ses habitants l'envie d'y rester et aux autres de s'y installer. Pour cela , nous avons fait des choix permettant le « vivre ensemble » dans les meilleures conditions qui soient et ce, en respectant toutes nos promesses.

Par conséquent, nous avons centré notre travail sur deux axes : l'attractivité de notre commune (par le biais de la qualité de notre cadre de vie, la mise en valeur du patrimoine local, la création de logements, l'épanouissement de la jeunesse, la sécurité, les services publics, l'activité économique, la solidarité) puis le dynamisme, en favorisant et en développement le tissu associatif sans oublier les divers événements organisés tout au long de l'année et qui permettent à nos habitants, petits et grands, de découvrir de nouveaux univers et de passer de bons moments.

Eh oui, il fait bon vivre à Bernaville ! Comment ne pas s'apercevoir de tous les changements survenus dans notre commune lors de l'année écoulée ? L'année 2024 a vu moult travaux, aussi bien en ce qui concerne les bâtiments, que la voirie et le patrimoine. Vous en découvrirez la rétrospective au fil de votre lecture et nous espérons que vous apprécierez les changements notoires effectués.

Vous l'aurez compris, nous souhaitons que notre jolie commune vive. Pour se faire, il faut être prévoyant, organisé et économe. Un budget communal est, certes, un peu complexe à comprendre mais nous vous proposons de vous l'expliquer. C'est dans la transparence et le partage que vous pourrez mieux comprendre comment est utilisé l'argent de la commune, quelles en sont les dépenses et les recettes.

Et enfin, pour terminer, nous vous ferons part des projets prévus pour 2025. Des projets attendus par bon nombre d'entre vous et même si nous avons dû en reporter certains pour l'an prochain, nous comptons bien finaliser, ceux qui vous sont exposés, pour la fin de cette année.

Je ne pourrais pas clore cet éditorial sans vous rappeler quel est mon rôle et pourquoi vous m'avez élue. Être, Maire, c'est satisfaire les besoins de la population en réglant les affaires de la commune, délibérées en réunion de Conseil municipal, c'est faire voter le budget, ordonnancer les dépenses, souscrire des marchés, gérer le patrimoine communal, assurer la sécurité, organiser les services, participer à de nombreuses réunions, organiser des rencontres avec les différents partenaires...

Ceci demande beaucoup de travail et, par conséquent, beaucoup de temps. C'est pour ces raisons que le Maire n'est pas seul. Il est aidé par son équipe municipale, par le personnel des différents services. Nous œuvrons tous ensemble, en véritable équipe, pour que Bernaville soit une commune sécurisante où il fait bon vivre, pour mettre en place une réelle cohésion sociale et créer du lien, de la proximité et de l'écoute. Alors, j'en profite pour remercier mes collaborateurs pour leur investissement : les membres du Conseil municipal, le secrétariat pour la charge importante de travail qui leur est demandée quotidiennement et le service technique pour leur implication sans limite.

Oui, je suis fière d'être votre représentante, fière de la commune que nous construisons ensemble. Restons unis, continuons à nous soutenir, à faire en sorte d'aller toujours de l'avant dans le respect de tous et dans la transparence.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Bernavillement vôtre

Madame le Maire,

Christelle LECLERCQ

Cadre de vie

Parce que nous avons fait de la qualité du cadre de vie, un engagement prioritaire, et pour nous conforter dans nos choix, nous nous sommes associés à « Villes et Villages fleuris ».

Ce partenariat nous a permis de constater que Bernaville s'inscrivait bien dans cette démarche de valorisation de notre cadre de vie, via nos actions qui s'articulent autour :

- du respect de la biodiversité par la tonte raisonnée et les hôtels à insectes,
- du paillage pour éviter l'envahissement des mauvaises herbes,
- des évolutions du fleurissement : plantation de 800 plantes annuelles, et 400 bulbes à l'automne, massifs et pots de fleurs arrosés avec de l'eau de pluie récupérée sur le toit de « l'usine », de la limitation les déchets verts par le broyage des branches, du développement durable et de la réduction d'énergie par le changement de 64 lanternes passées aux leds pour l'éclairage public et le choix de l'installation de lampes solaires sur le parking de la salle des loisirs, qui est désormais éclairé.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La commune s'étend sur 17.34 km2, dont 11.5 hectares de pelouse et 13.6 kms de haies, un tour de ville adapté à tous les niveaux de conditions physiques, et étendu sur 5.7 kms dont notamment 4.6 kms de gazon à tondre et 4 kms linéaires de haies. Il faut rajouter à ces chiffres, l'entretien des 7 620 m^2 de bâtiments publics communaux. Vous comprenez ainsi le travail conséquent du service technique.

J'en profite pour remercier et féliciter les agents pour l'entretien quotidien de notre belle commune, et pour vous présenter et souhaiter la bienvenue à Monsieur Thierry DEFLANDRE, nouveau responsable du service technique qui remplace Monsieur Pascal PECQUERY qui profite désormais d'une retraite bien méritée.

Monsieur Pascal PECQUERY

Monsieur Thierry DEFLANDRE

Plan du tour de ville

Jeunesse

Nos enfants tiennent une place importante ; ils représentent 'avenir de notre village.

En 2024, la commune a enregistré 8 naissances. Bienvenue à ces bébés et félicitations aux parents !!

Dès le plus jeune âge, la commune dispose de modes de garde variés : ainsi ce sont 10 tout petits, qui sont accueillis à la micro-crèche « TouDou l'Apprenti'Sage », sous la houlette de Mme Betty DIEPPE.

Mais aussi des tout petits accueillis par une équipe de super nounous, proposant de nombreuses activités, aussi bien au domicile qu'au Relais Petite Enfance.

La liste des assistantes maternelles agréées est disponible en mairie.

L'école l'encre et la plume

117 élèves fréquentent notre école primaire « L'encre et la plume », dirigée par Mme Marjorie MOYAUX, contre 124 élèves l'an dernier. Malgré la mobilisation des parents d'élèves, des élus, de la population de Bernaville et des communes aux alentours, nous n'avons malheureusement pas pu éviter la fermeture d'une classe.

Le CAJ de Bernaville

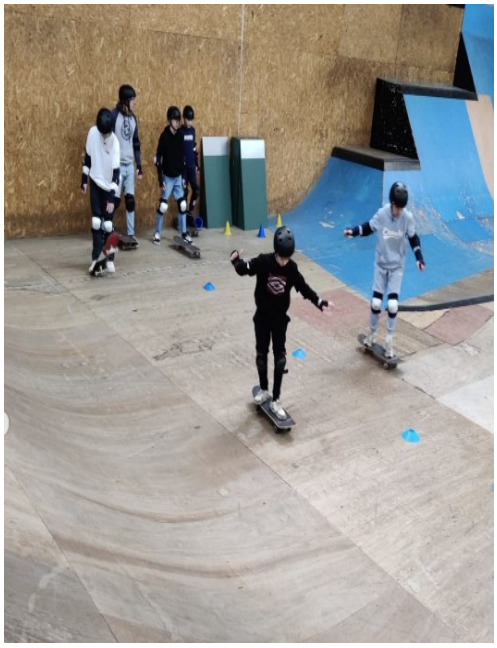

Qu'est-ce que c'est ?

- Un accueil collectif de mineurs, pour jeunes de 12 à 17 ans.
- Gratuit et réservé aux jeunes de Bernaville.
- Géré par un directeur, Loïc et une animatrice, Constance.
- Ouvert tous les mercredis et toutes les vacances scolaires.

Qu'est-ce qu'on y fait ?

- Proposer et faire des sorties et des activités que les jeunes n'ont pas forcément l'occasion de faire avec leurs parents.
- Partir en vacances entre jeunes,
- Développer une autonomie et une estime de soi,
- Aider aux devoirs,
- Passer de bons moments ensemble et faire de nouvelles rencontres.

Contactez le CAJ pour toute question ou inscription :
caj@bernaville.fr
06.61.95.33.15

Patrimoine local

Notre patrimoine bâti est mis en valeur par l'illumination de la façade de la Mairie en fonction des événements annuels : octobre rose, Noël, dates commémoratives, et par celle de l'église, éclairée la nuit et illuminée pour les fêtes de fin d'année ou encore la mise aux couleurs nationales du monument aux morts dès la tombée de la nuit.

A l'église de la Sainte-Trinité de Bernaville : la toiture et les façades ont été démoussées, la rénovation des statues a débuté, en commençant par celle de Saint Roch, qui, à son retour, retrouvera toute sa splendeur et sera mieux mise en valeur dans ce lieu saint.

Démoussage de l'église de la Sainte-Trinité de Bernaville

AVANT

APRES

Statue de Saint Roch

A l'église Notre-Dame-De-La-Nativité de Vacquerie, ce sont des travaux de peinture, de démoussage de la façade avant, de remplacement des menuiseries et du portail, l'installation de l'électricité pour une remise en fonction des cloches, le remplacement du plancher, le traitement des boiseries et la rénovation du Chemin de Croix, par Mme PLET—LIEURY et M. WARNIER, qui ont été effectués.

Messe d'inauguration célébrée par l'abbé Dominique Guillot

« Les 14 tableaux du Chemin de Croix ont retrouvé un peu de leur splendeur. Après dépose, nettoyage, traitement et remise en état de ses encadrements, un essai de restauration des images a été poursuivi, terminé et protégé par l'ajout de tissu de lin. »

Fruit d'un travail patient, Bernavilloise, Chantal PLET-LIEURY a essayé de montrer son attachement au Patrimoine, en général et à celui des Art Sacrés en particulier, qui ont été témoin de l'existence de certains aïeux de la famille qui ont religieusement fréquenté l'édifice.

Concert d'inauguration le 20 septembre 2024 par le quintette de cuivres Métal 5

Sécurité

Pour que les piétons et cyclistes puissent circuler en toute sécurité et que nos enfants aient la possibilité de se rendre à l'école dans les meilleurs conditions possibles, nous avons décidé de mettre la rue Martin en sens unique, permettant ainsi une zone piétonne/cycliste.

Pour cela, le stationnement est désormais interdit sur la piste cyclable.

De même, des trottoirs ont commencé à être aménagés rue du Général LECLERC pour mener prochainement jusqu'au nouveau cimetière et à la déchèterie

Sur le chemin du collège, nos jeunes peuvent désormais se déplacer en utilisant des trottoirs aménagés, rue Achille MONFLIER et Léon SOUDET.

Nous avons également répondu à la demande de la principale du collège, Madame Blandine AUDRAS, en créant un passage piéton supplémentaire et en matérialisant un « dépose minute » aux abords de l'entrée de l'établissement.

Parce qu'éprouver un sentiment de sécurité est indispensable pour se sentir bien dans sa commune ; ainsi nous avons fait le choix de baisser la luminosité de l'éclairage public la nuit mais sans l'éteindre complètement.
Cette solution, est plus écologique et moins énergivore, mais logique pour le bon fonctionnement de la vidéo protection, qui permet d'assister les gendarmes dans la lutte contre les délits, les dégradations ou les incivilités.

Parallèlement, nous nous sommes efforcés de faciliter les missions de nos sapeurs-pompiers en ajoutant des poteaux incendie sur des secteurs dépourvus (exemple = résidence Léon SOUDET) ou en mettant en conformité les poteaux et citernes incendie.

Nous sommes ravis que nos sapeurs-pompiers disposent désormais de tous les locaux et équipements nécessaires pour améliorer leurs conditions d'exercice, souvent éprouvantes. Nous les remercions pour leur investissement au quotidien.

La rénovation du centre de secours s'est terminée en mars et a été inauguré le 13 mai 2025

SDIS
SOMME

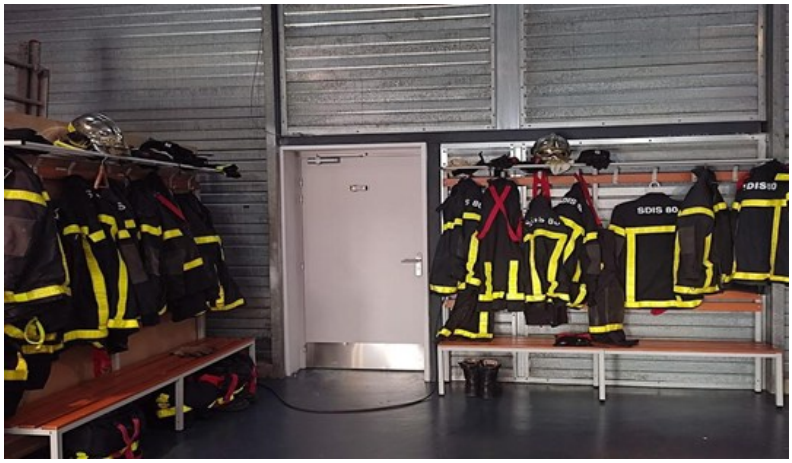

Services publics

Pour toutes vos démarches administratives, le secrétariat de la mairie se tient à votre disposition pour vous renseigner et vous accompagner. Des permanences régulières ont également lieu : du Trésor Public, de la mission locale, du conciliateur de justice, de la Brigade de proximité spécialisée dans la lutte contre les violences conjugales, sexuelles et sexistes ; et prochainement une permanence de la Maison de la Région Hauts de France. (pour vous accompagner dans les demandes d'aides de la Région).

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Tél : 03.22.32.77.25
mairie@bernaville.fr

Lundi : 9h00 - 12h00
Mardi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h30
Jeudi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00
Vendredi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00

Les permanences à la mairie

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Permanence chaque mardi de 14h00 à 17h00

Avec ou sans rendez-vous

MISSION LOCALE insertion formation emploi DU GRAND AMIÉNOIS

Permanence le mercredi et le jeudi
de 14h00 à 17h00
Sur rendez-vous uniquement

Brigade Territoriale Mobile

Permanence le premier vendredi de chaque mois de 14h00 à 17h00

Sans rendez-vous

La conciliation de justice

Pour la résolution des conflits (relations de voisinage, relations locataire/bailleur, litiges entre personnes, litiges commerciaux, litiges prud'homaux), pensez à la conciliation de justice. ***Rapide***, ***gratuite*** et ***confidentielle***, elle permet de trouver une solution amiable à vos problèmes. Contactez l'un des deux conciliateurs, afin de fixer un rendez-vous en mairie.

Marie-Andrée DEGARDIN : 06.74.29.80.10

Jean-Luc OLIVIER : 06.17.37.93.12

L'Agence Postale Communale

En 2024, l'agence a reçu 2 450 clients soit une augmentation de sa fréquentation de 5%.

L'agence vous accueille au 16 rue du Général Jean Crépin (porte de droite de la mairie) aux ***horaires d'ouverture suivants :***

Lundi : 9h00 - 12h00

Mardi : 9h00 - 12h00

Mercredi : Fermé

Jeudi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h30

Vendredi : 9h00 - 12h00

Samedi : 10h00 - 12h00

Services essentiels de l'agence

* Affranchissement
* Dépôt et retrait de courriers et colis
* Vente d'enveloppes et d'emballages Prêt-à-Envoyer
* Retrait et versement d'espèces sur CCP et compte épargne du titulaire dans la limite de 500€ par période de 7 jours glissants
* Dépôt de chèque sur CCP ou compte épargne

Levée du courrier : du lundi au samedi à 12h 00

L'îlot numérique

Afin d'effectuer vos démarches administratives, une borne numérique est également à votre disposition et vous donne accès à plusieurs services.

Services disponibles :

Assurance maladie impots.gouv.fr

laposte.fr France Travail CAF

service-public.fr cadastre.gouv.fr

amendes.gouv.fr

La bibliothèque

Cette année, grâce à l'arrivée de Valentin, les horaires d'ouverture sont élargis. Que ce soit pour lire, jouer, ou simplement échanger en toute convivialité, la bibliothèque vous accueille le :

Mercredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Jeudi de 14h00 à 19h00

Vendredi de 14h00 à 17h30

Samedi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

En 2024 vous avez aimé :

- les ateliers tricot/crochet du jeudi
- la création d'un tapis à histoire
- la plus grande couverture en tricot réalisée en bibliothèque
- l'initiation à la dentelle, au fuseau, la création de cartes et de marque page

Les enfants de l'école « l'Encre et la Plume » ont bénéficié :

- d'un atelier animé par l'auteure Georgette
- d'un atelier d'initiation à la sérigraphie proposé par la BDS et animé par un sérigraphe du collectif amiénois : les Editions du monstre.

Des spectacles :

Des artistes venus nous emporter dans leur monde incroyable : « Madeleine la Baleine », avec Pascal ROUMAZEILLE et Gautier TALAVÉRA « Tous sur le ring, avec la conteuse Nezha CHEVÉ, et « Là-haut ! » avec Coline MOREL et Rosa PARLATO.

Pour tous les publics :

- un escape-game numérique au pays des contes de fées
- un coin jeux pour jouer aux jeux de société en famille
- le coin tranquille pour écouter, lire, se détendre
- un coin sympa pour les petits

Au mois de septembre, la bibliothèque a proposé des animations en tous genres pour la première édition nationale « biblis en folie »

Grâce à son savoir-faire, les participants du club de lecture du Collège du Bois l'Eau et la bibliothèque, produiront des interviews vidéo sur une sélection de livres empruntés à la bibliothèque.

Toujours avec le savoir-faire de Valentin, des animations et des services seront proposés autour du numérique grâce notamment à la mise en place d'un nouveau PC accessible au public. Un « atelier numérique » ouvert à tous pour utiliser et mieux comprendre les avancées numériques, est programmé au printemps.

En 2025, Bernaville rassemble, avec le « Yarn bombing » (tricot urbain), les passionnés du crochet et du tricot. Tous sont invités à tricoter de petites formes carrées ou rectangulaires de couleurs vives, qui habilleront les arbres près de la boite à livres de la bibliothèque. La collecte sera effectuée la dernière semaine de mai pour être assemblée autour d'un goûter festif, le 12 juin à l'occasion de « la journée mondiale du tricot ». Ce projet s'inscrit dans la continuité du partenariat entre la bibliothèque et la résidence autonomie « Les Nacres » de Bernaville, qui permettra de renforcer les liens avec la population et les lecteurs ou futurs lecteurs de la Bibliothèque, tout en faisant une fois de plus un point de rassemblement culturel et convivial.

Pour toute question, contactez la bibliothèque :

Tel : 03.22.32.67.14 ou biblio.bernaville@bernaville.fr

LE SAVIEZ-VOUS ?

« La bibliothèque à votre porte »

Pour les personnes ne pouvant se déplacer (de façon temporaire ou permanente), il existe un service de portage de livres à domicile (sur inscription).

La maison médicale

Docteur Heershan HARNARAN

De nouveaux professionnels de santé sont venus compléter l'équipe déjà en place au sein de la maison médicale.
Ainsi ces derniers mois, sont arrivés Madame Alice GORDOLON, psychologue libérale, Julie ZAOUI, masseur-kinésithérapeute désormais assistante d'Audrey SUROWIEC et le Docteur Heershan HARNARAN, médecin généraliste salarié de la commune.

Activité économique

L'activité économique de Bernaville a besoin d'être soutenue. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à faire appel aux artisans du territoire pour nos travaux et aux commerçants de la commune pour nos diverses manifestations ou encore pour la confection des colis offerts à chaque nouvelle naissance.

Ce coup de pouce aux commerçants a été complété, cette année, par le biais de chèques-cadeaux offerts aux ainés à l'occasion des fêtes de fin d'année d'un montant total de 4 480.00 €. C'est également un coup de pouce à nos ainés dans un contexte économique difficile actuellement.

Colis de naissance préparé par la pharmacie LOEUILLET

Chèques-cadeaux offerts aux ainés de plus de 65 ans

Carte envoyée aux parents à l'occasion de la naissance de leur enfant

Madame Le Maire et les membres du Conseil Municipal sont heureux de vous remettre un cadeau à l'occasion de la naissance de votre enfant.
Nous vous invitons à venir le retirer à l'accueil de la Mairie.

Logement

Bernaville se doit d'être une commune attractive, et elle l'est !! Nous le constatons régulièrement par l'emménagement de nouvelles familles.

Mais l'offre de logements reste insuffisante : en effet, de nombreuses demandes sont en attente, notamment pour des personnes à mobilité réduite ayant besoin d'un habitat adapté à leur situation.

Pour répondre à ces demandes, nous avons engagé la création de logements adaptés à la perte d'autonomie pour faciliter le maintien des aînés ou des personnes en situation de handicap dans la commune. Ces personnes libéreront ainsi des habitats trop grands ou peu fonctionnels pour elles, ce qui permettra de remettre ces logements en location et d'accueillir de nouvelles familles.

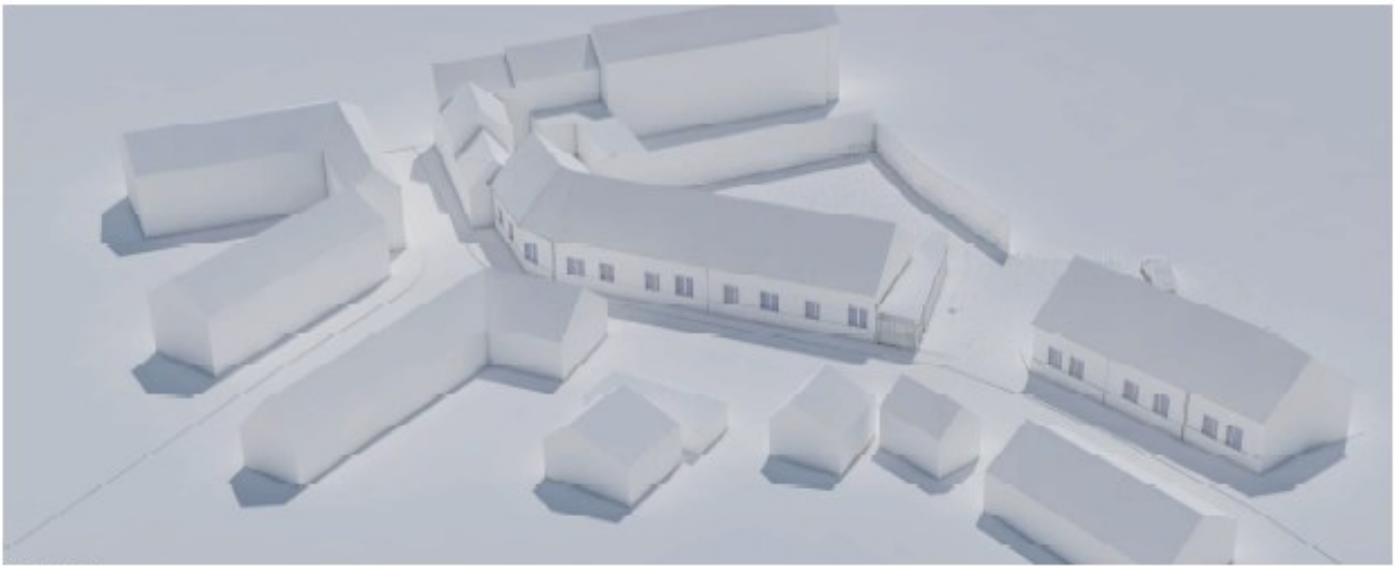

Projets de logements pour seniors et/ou pour Personnes à Mobilité Réduite, rue Raphaël

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie lance un programme de rénovation de l'habitat pour aider les ménages de son territoire à faire des travaux d'amélioration de leur logement.

En partenariat avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Départemental de la Somme, cette initiative est une opportunité pour vous accompagner à solliciter les subventions publiques et à vous conseiller techniquement sur un programme de travaux.

Un projet ? Une question ?
Contact : 03.66.19.31.33
cctnp-habitat@citemetrie.fr

Action sociale

Qui dit solidarité, dit aide aux plus démunis par le biais :

- Des Restos du Cœur à qui nous avons permis de s'installer 3 mardis par mois au marché de l'Abreuvoir, et à qui nous apportons notre participation financière pour améliorer l'accueil des bénéficiaires, de plus en plus nombreux ;
- De la Banque Alimentaire de l'antenne de la Croix-Rouge, une fois par mois en complément (je souligne la collaboration entre ces 2 services qui savent communiquer et se compléter pour optimiser l'aide apportée);
- De notre volonté de faire intervenir un chantier d'insertion (l'association du Vimeu) pour la restauration de l'église de Vacquerie;
- De l'accueil du bus SECOA de l'association Epissos, service itinérant pour les proches aidants, présent sur le marché tous les deux mois.

Vie associative

Bernaville n'est pas seulement une commune attractive, c'est aussi une commune dynamique.

À ce jour, nous comptons 21 associations que vous avez pu découvrir ou redécouvrir dans le calendrier 2025, offert comme chaque année par la municipalité.

Une nouvelle association a vu le jour en 2024, la BANDA'RO, dont le Président est Robin CARPENTIER.

Des changements de présidence d'associations ont eu lieu :

* M. Jean-Louis TERLON : « Club de l'amitié »
* Mme Nelly LAMBERT : « Amicale des Anciens Élèves »
* M. Didier PATAUT : « Club de tennis de table DBTT »
* M. Bernard VIGNE : « ACPG-CATM »
* M. Buu TRAN : « Amis de l'Abreuvoir »

Toujours dans le domaine associatif, les travaux tant attendus du Club House du club de football sont déjà bien avancés.

D'un montant de 183 063.78 €, ils ont été financés à hauteur de 97 904.58 € par la commune, 70 159.20 € par le Conseil Départemental et 15 000 € par le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA).

Evènements 2024

Dans le cadre des JO 2024, la commune a participé au label national « Terre de jeux 2024 » avec une Cérémonie d'ouverture digne de ce nom, en collaboration avec l'école, le CAJ, la MARPA, les « Calèches du Ponthieu », et notre sportive médaillée Erika SAUZEAU;

Journée du « 70ème anniversaire de la bibliothèque Madeleine BLAIRE », le 5 novembre

Cérémonie commémorative en hommage aux 6 fusillés civils, le 29 aout 1944, c'était il y a 80 ans.

Nomination de la salle de tennis de table au nom de son créateur « Salle Michel SOMON ».

Départ dans une autre paroisse, du Père André et arrivée du père Gabriel de COLNET à qui j'ai remis symboliquement, lors de son intronisation, les clés de notre église.

HOMMAGE

Plus tristement, certains d'entre nous nous ont quittés en 2024, dont Monsieur Etienne CAILLEUX, pour qui nous avons une pensée particulière, car rappelons que ce dernier a exercé les fonctions de Maire de la Commune de 1995 à 2001.

Résidence autonomie Les Nacres

La résidence Les Nacres : Un modèle d'accueil pour les Séniors

La Résidence représente un dispositif innovant et humain pour les séniors, permettant de concilier autonomie et accompagnement adapté, offrant un cadre de vie confortable et sécurisé pour les résidents tout en leur permettant de conserver leur indépendance. Elle propose des logements individuels, tout en garantissant une prise en charge personnalisée et respectueuse des besoins de chaque résident.

Les résidents peuvent bénéficier de services à la carte tels qu'un service de restauration, un service de blanchisserie, l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne, ainsi que des activités socioculturelles pour stimuler la mémoire et les interactions sociales.

Le bâtiment dispose d'espaces communs permettant aux résidents de se rencontrer et d'échanger, tout en garantissant des zones privées propices à la détente et à l'intimité. Les espaces extérieurs sont également aménagés pour permettre des promenades en toute sécurité, un atout majeur pour le bien-être physique et mental des résidents.

Des animations sont régulièrement proposées pour stimuler la mémoire, la créativité, et les capacités sociales des résidents (jeux de société, ateliers de peinture, sorties culturelles, moments de lecture collective, ..) Ces activités permettent non seulement de maintenir les capacités cognitives, mais aussi de créer des liens sociaux entre les résidents, brisant ainsi la solitude et favorisant une atmosphère conviviale.

En plus de son rôle principal d'accompagnement des personnes âgées, la résidence "Les Nacres" s'engage également dans des actions de solidarité intergénérationnelle. En partenariat avec des écoles, des associations ou des institutions locales, la structure organise régulièrement des événements où les jeunes et les plus âgés peuvent échanger et partager des moments de convivialité.

Autres travaux en 2024

Aménagement des allées du nouveau cimetière

Aménagement et création de nouvelles places de stationnement

Création d'une place PMR sur le parking de l'école

Achat d'une nacelle

Zoom sur la salle des loisirs

Travaux de rénovation de la salle des loisirs :

- Isolation des deux salles et de l'arrière-scène pour un gain énergétique,
- Aménagement de loges et de sanitaires pour les artistes,
- Changement du mode de chauffage dans les deux salles,
- Nouveaux équipements scéniques, avec régie son et lumières pour les professionnels du spectacle,
- Traitement de l'acoustique,
- Traitement de l'éclairage,
- Changement du parquet de scène, et du rideau, création d'une cour et d'un jardin pour la scène,
- Rafraîchissement des peintures intérieures et extérieures,
- Changement du mobilier : le nouveau sera plus confortable et plus facile d'entretien, l'ancien sera réutilisé dans d'autres structures comme la future maison des associations ou le club house du club de football,
- Sanitaires plus adaptés et accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite,
- Création d'un accès PMR, au niveau de la scène, afin d'accueillir des artistes en situation de handicap,
- Création d'un nouvel éclairage du parking.

Salle en configuration spectacle avec gradins

Matériel de scénographie

Local poubelles

Eclairage solaire du parking

Reprise des spectacles après les travaux de rénovation

Finances communales

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Recettes

Fonctionnement
1 080 700.79 €

Dotations et participations de l'Etat
351 202.80 €

Produits des services
(Remboursement divers, fermages)
38 770.67 €

Atténuation de charges
(Remboursement frais de personnel)
12 210.74 €

Impôts locaux et taxes
628 997.02 €

Produits spécifiques
(Produit des cessions immobilières)
17 248.65 €

Gestion courante
(Location des bâtiments publics)
29 090.73 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections
3 180.00 €

Investissement
671 498.42 €

Dotations, fonds divers et réserves
(FCTVA, Taxe d'aménagement et excédent de fonctionnement capitalisé)
71 706.61 €

Subventions d'investissement
530 750.26 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections et patrimoniales
69 041.55 €

Dépenses

Fonctionnement
1 085 269.17 €

Charges générales
(Eau, électricité, téléphone, fioul, fournitures, entretien des bâtiments, assurances...)
463 230.49 €

Charges de personnels et frais assimilés
434 701.21 €

Autres charges
(Intérêts des emprunts, dégrèvement taxes)
3 532.61 €

Charges courantes
(Contributions, services, indemnités, subventions)
124 622.02 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections
59 182.84 €

Investissement
1 195 596.94 €

Immobilisations en cours
(Travaux au centre d'incendie et de secours, et à la salle des loisirs)
704 124.82 €

Immobilisations corporelles
(Equipement scénique et mobilier salle des loisirs, aménagement paysager et sécurisation des riverains rues Léon Soudet et Achille Monflier, trottoirs rue du G. Leclerc, portail au cimetière à Vacquerie, matériels et outillages techniques, mise en conformité des réserves d'incendie)
312 193.29 €

Immobilisations incorporelles
(Frais d'études pour le centre d'incendie et de secours, de la salle des loisirs et de la maison des associations)
93 520.80 €

Emprunts et dettes assimilées
26 276.32 €

Subventions d'équipement versées (Club house)
43 000.00 €

Opérations d'ordre transfert entre sections et patrimoniales
13 038.71 €

Dotations fonds divers
(Taxe d'aménagement pour le centre d'incendie et de secours)
3 443.00 €

BUDGET PRIMITIF 2025

Recettes

Fonctionnement
1 660 878.26 €

Dotations et participations de l'Etat
312 488.00 €

Impôts locaux et taxes
593 739.00 €

Produits des services
(Remboursement charges salle des loisirs, fermages, consultations médecin et remboursement des caisses)
94 900.00 €

Gestion courante
(Location des bâtiments publics)
41 507.00 €

Atténuation de charges
(Remboursement frais de personnel)
3 000.00 €

Excédent antérieur reporté
615 244.26 €

Investissement
2 442 982.70 €

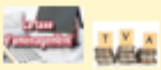

Opérations d'ordre de transfert entre section et patrimoniales
349 431.00 €

Dotations, fonds divers et réserves
(FCTVA, Taxe d'aménagement et excédent de fonctionnement capitalisé)
423 145.53 €

Subventions d'investissement
1 260 035.17 €

Produits des cessions d'immobilisation
30 000.00 €

Virement de la section de fonctionnement
78 542.00 €

Autres immobilisations financières
1 829.00 €

Emprunts et dettes assimilées
300 000.00 €

Dépenses

Fonctionnement
1 660 878.26 €

Charges générales
(Eau, électricité, téléphone, fioul, fournitures, entretien des bâtiments, assurances)
628 190.00 €

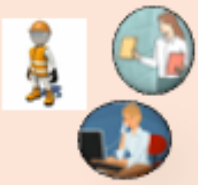

Charges de personnels et frais assimilés
650 000.00 €

Charges courantes
(Contributions, services, indemnités, subventions)
180 656.26 €

Autres charges
(Intérêts des emprunts, dégrèvement taxes)
27 000.00 €

Virement section investissement
78 542.00 €

Opérations d'ordre de transfert entre sections
96 490.00 €

Investissement
2 442 982.70 €

Immobilisations en cours
(Travaux et à la salle des loisirs et à la maison des associations)
582 438.00 €

Solde d'exécution de la section d'investissement
772 431.70 €

Immobilisations corporelles
(Vitraux de l'église, restauration statues, espace sportif intergénérationnel, aménagement des trottoirs)
591 670.00 €

Emprunts et dettes assimilées
38 957.00 €

Opérations patrimoniales
253 146.00 €

Subventions d'équipement versées
(Enfouissement réseaux, passage aux leds)
132 907.00 €

Immobilisations incorporelles
(Frais d'études pour le centre d'incendie et de secours, de la salle des loisirs et de la maison des associations)
71 433.00 €

Finances communales

Fiscalité directe locale

	Taux 2024	Taux 2025
Taxe foncière bâtie (TFB)	44.05 %	44.05 %
Taxe foncière non bâties (TFNB)	30.36 %	30.36 %
Taxe d'habitation (TH)	8.65 %	8.65 **%**

Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	Subventions sollicitées	Subventions votées
ACPG-CATM	300.00 €	300.00 €
Activités manuelles	250.00 €	250.00 €
Amicale des Anciens Elèves	750.00 €	750.00 €
Amicale des Pompiers	1 500.00 €	1 000.00 €
Amis et élus du Bernavillois	500.00 €	250.00 €
Berna'vibre	2 000.00 €	2 000.00 €
Bouge ton bourg	0.00 €	0.00 €
Club de l'amitié	400.00 €	350.00 €
Croix rouge	2 000.00 €	1 950.00 €
Donneurs de sang	250.00 €	250.00 €
Judo Club	2 500.00 €	2 000.00 €
Les amis de l'abreuvoir	600.00 €	600.00 €
Les amis de la bibliothèque Madeleine Blaire	800.00 €	800.00 €
Petit Louis	5 000.00 €	0.00 €
La Banda'ro	835.62 €	400.00 €
Sporting-club	5 000.00 €	2 500.00 €
Société de chasse	0.00 €	0.00 €
Tennis de table	2 000.00 €	1 000.00 €

Tarifications 2025

Tarif des concessions

CONCESSIONS CIMETIERES	
Durée	***Tarifs***
30 ans	Simple (1 place) : 200,00 € Double (2 places) : 400,00 €

CONCESSIONS : COLOMBARIUM (cimetière rue du Général Leclerc)	
Durée	***Tarif***
30 ans (avec plaquette gravée et emplacement)	650,00 €
Plaquette seule : 80,00 €	

CONCESSIONS : CAVURNES (cimetière rue du Général Leclerc)	
Durée	***Tarif***
30 ans	500,00 € (pour 4 urnes maximum)
Plaquette seule : 80,00 €	

JARDIN DU SOUVENIR (cimetière rue du Général Leclerc)
Dispersion des cendres : gratuite avec possibilité de mettre une plaquette à 60.00 €

Salle des loisirs

PARTICULIERS						
	Grande salle		Petite salle		Les deux salles	
WEEK-END	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine	Sans cuisine	Avec cuisine
	2025	*2025*	*2025*	*2025*	*2025*	*2025*
Habitants	***200 €***	***250 €***	***100 €***	***180 €***	***300 €***	***350 €***

Cautions	
	2025
Dégradations	***1 000 €***
Frais de nettoyage	***100 €***
Tri sélectif	***0 €***

Frais divers		
	2024	*2025*
Location des couverts (par personne)	1,00€	1,00 €
Locations des coupes (par personne)	0,40€	0,50 €
Location des tables rondes (par table)	9,00€	10, 00 €
Location manges-debout		5,00 €
Location manges-debout + housses		8,00 €

Charges Salle des Loisirs (électricité, eau…) dès la 1ère location		2025
Semaine (du lundi au jeudi	Eté (du 16 avril au 14 octobre)	50.00 €
	Hiver (du 15 octobre au 15 avril)	80.00 €
Week-end	Eté (du 16 avril au 14 octobre)	50.00 €
	Hiver (du 15 octobre au 15 avril)	80.00 €

Abreuvoir

PARTICULIERS ET PROFESSIONNELS		
	Habitants	Extérieurs
	2025	*2025*
Expositions	***0 €***	***150 €***
Fêtes privées	***150 €***	***250 €***

Cautions	
	2025
Dégradations	1 000 €
Frais de nettoyage	100 €
Tri sélectif	100 €
Scénographie	3 000€

Forfait cérémonie : location de la salle des loisirs et de l'abreuvoir

Forfait cérémonie : tarifs location	
	2025
Habitants	***450 €***

Forfait cérémonie : cautions	
	2025
Dégradations	***1 000 €***
Nettoyage	***100 €***
Tri sélectif	***100 €***

Forfait cérémonie : charges	
	2025
Été	***60 €***
Hiver	***100 €***

Projets 2025

Espace sportif intergénérationnel

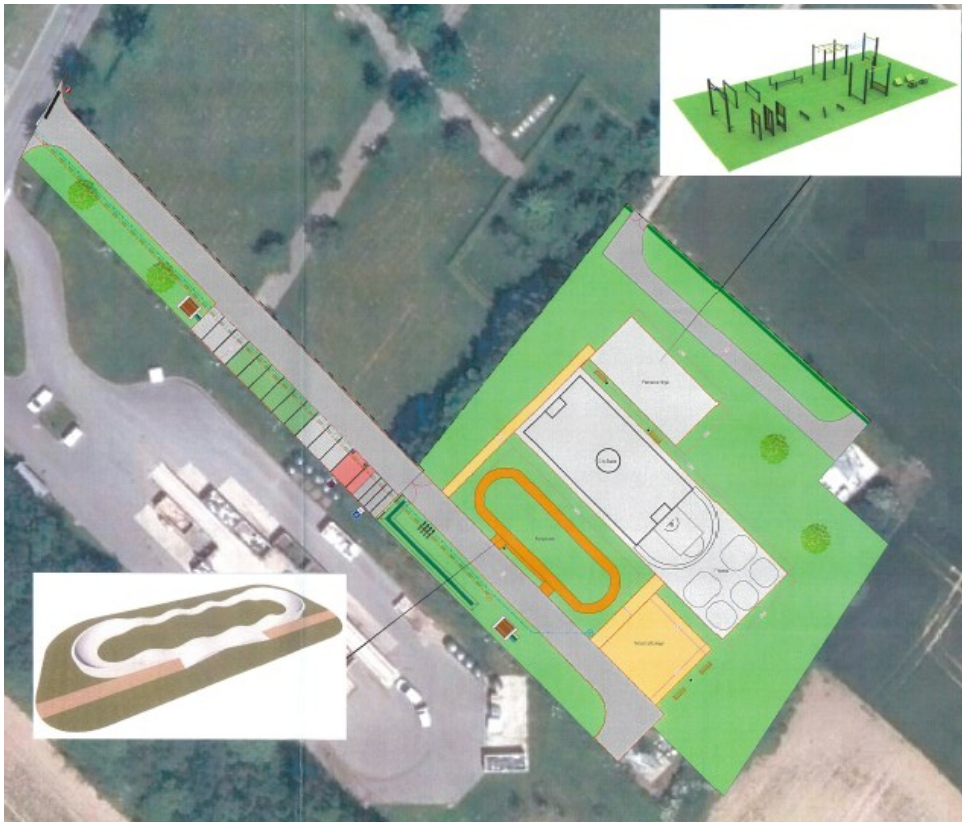

Le terrain multisports récemment démonté résidence Léon SOUDET, sera remplacé par un espace sportif intergénérationnel, ardemment demandé par nos jeunes et moins jeunes Bernavillois. Il se situera rue du Général LECLERC, à la sortie du village afin de limiter les nuisances sonores. Il comportera un terrain de football, un terrain de basket, un espace fitness, des terrains de pétanque, un pumptrack et un parcours ninja, le tout sous vidéoprotection, mais non éclairé la nuit pour éviter tout débordement.

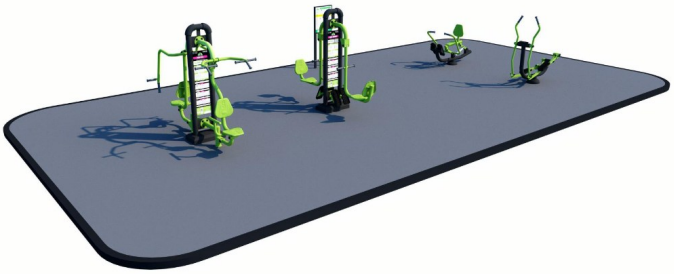

Le coût du projet est de 454 821.16 € TTC pour un montant de subventions de 283 772.00 €.

Maison des associations

La Maison des Associations sera installée dans les locaux de l'ex CER, route du Meillard. Ce projet, en collaboration avec les associations concernées, permettra une mise en commun des locaux ainsi qu'une mutualisation des équipements. Le coût des travaux est de 778 527.00 € TTC. Des demandes de subvention sont en cours.

Vue d'ensemble de la rue du Meillard

Locaux des associations

Locaux de la croix rouge

Aménagement intérieur des locaux des associations

Restauration du patrimoine

Des travaux de rénovation de statues, de vitraux et des chapelles ont démarré et s'étaleront sur une période de 3 ans, afin de mieux répartir la charge financière et de faciliter l'obtention des subventions. Pour cette année, le montant de la restauration des baies 12 et 13 et des deux chapelles est de 154 200.00 € TTC. Ces rénovations sont en partie subventionnées par le Conseil Départemental et le Conseil Régional .

Saint-Pierre

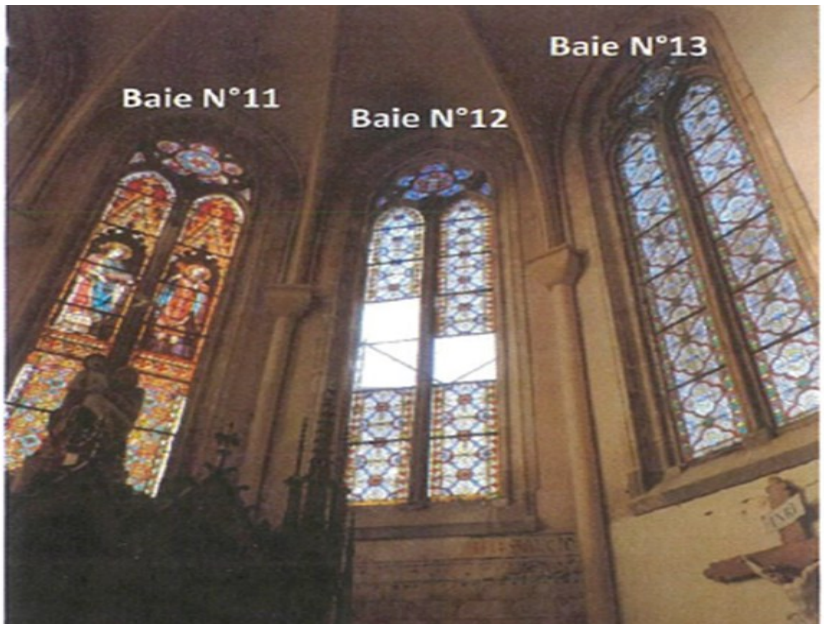

Vierge à l'enfant

Rénovation des deux chapelles par le chantier international de bénévoles « CONCORDIA »

Chapelle Notre Dame de Bonne Grâce

Chapelle Notre Dame De Bon Secours

Travaux d'aménagement de trottoirs

Aménagement de trottoirs rue de CANAPLES

Aménagement de trottoirs route nationale jusqu'à l'usine

A vos agendas !!

Invitation à la cérémonie du 8 mai 1945

Invitation

Commune
de Bernaville

Christelle LECLERCQ,
Maire de BERNAVILLE,

Le Conseil Municipal,

Vous invitent à participer à la cérémonie commémorative du 8 mai 1945,

le jeudi 8 mai 2025

Déroulement de la cérémonie :

10h30 : Rassemblement à FIENVILLERS avec les drapeaux.
10h45 : Cérémonie du souvenir pour le canton devant le monument aux morts
11h00 : Célébration en l'église de FIENVILLERS
12h00 : Rassemblement devant le monument aux morts de BERNAVILLE : dépôt de gerbes, appel des morts, recueillement, hymne national

Lecture du message de la ministre déléguée chargée de la Mémoire et des Anciens Combattants
Départ du cortège vers la mairie : dépôt de gerbes devant la plaque des Fusillés

À l'issue de la cérémonie, vous êtes invités au vin d'honneur offert par la municipalité dans la salle de réunion de la Mairie.

Fête locale

La fête locale aura lieu à partir du ***week-end du 14-15 juin***.
Venez passer un moment convivial en famille ou entre amis, place Jean-Marie DANEL :

- le samedi 14 juin : repas concert dès 12h à l'Abreuvoir
- le dimanche 15 juin : animations dans les rues à partir de 16h au son de la BANDA'RO
- le mercredi 18 juin, profitez des attractions à demi-tarif !

Inscrivez-vous dès maintenant à la réderie organisée ***dimanche 22 juin***, par les forains et l'association Berna'vibre.

4 Jours de Dunkerque
GRAND PRIX DES HAUTS-DE-FRANCE

Le 14 mai 2025

à BERNAVILLE

23 équipes de coureurs soit 168 coureurs de renommée internationale

Sens du parcours et de la circulation

1. Pour des raisons de sécurité, le **STATIONNEMENT** sera interdit sur le parcours, sur les trottoirs et à cheval sur les trottoirs tout au long du parcours le mercredi 14 mai dès 7h00.

2. La **CIRCULATION** sera fermée dans les 2 sens lors du passage de la caravane publicitaire (à 13h50) et de la course (à 15h10).

3. Circulation possible entre le passage de la caravane et de la course uniquement dans le sens de la course.

!astuce

Pour récupérer les objets cadeaux lancés par la caravane publicitaire, placez vous sur le trottoir de droite dans le sens de circulation de la course.

Informations diverses

Vous venez d'emménager et vous avez des questions dans les domaines administratifs, éducatifs, culturels, sportifs,…
Pour faciliter votre installation et répondre à toutes vos questions, faites-vous connaître en mairie, nous vous accompagnerons à la découverte de la commune.

Bienvenue à Bernaville !

tu cherches un JOB d'été?

Emplois saisonniers de la commune été 2025
Candidature à envoyer avant le 20 mai 2025

SERVICE TECHNIQUE : contrat de 3 semaines

-Un emploi d'adjoint technique à temps complet (35h/semaine) **JUILLET ou AOUT**

Candidature à envoyer par mail à Mme le Maire :

mairie@bernaville.fr

ou par courrier à la Mairie, 16 rue du Général Jean Crépin

80370 BERNAVILLE

Précisez bien la période que vous souhaitez

Critères de sélection :

Etre âgé.e de 18 ans révolus à la date de prise de poste

Etre résident.e de la commune de Bernaville

Jours ouvrés :
8h30 - 12h00
13h30 - 19h30

Samedi :
9h00 - 12h00
15h00 - 19h00

Dimanche et jours fériés :
10h00 - 12h00

Bricoler aux bonnes heures…

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'appareils sont susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuse, perceuse, tronçonneuse…). Ils doivent donc être effectués aux horaires ci-contre :